

**AUTO-ECOLE FLASH CONDUITE**  
**18 RUE DU 8 MAI**  
**42110 FEURS**  
**Tel : 04.77.27.14.30**  
**Agrément : E 13 042 0013 0**

**DAFFORT Jean-Jacques**  
**Tel : 06.73.36.35.64**  
**Mail : flash.conduite0086@orange.fr**

## PARCOURS DE FORMATION CS

L'apprentissage de la conduite supervisée se détaille en 2 étapes :

1<sup>ère</sup> étape : Formation théorique

2<sup>ème</sup> étape : Formation Initiale

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité, et de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener à partir en conduite supervisée avec vos accompagnateurs en toute sécurité. En vous engageant dans cette formation à la conduite à la sécurité routière au travers de la signature du contrat, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation suivant :

### 1 - PARCOURS THEORIQUE

La formation théorique qui porte sur des questions « d'entraînement au code » pourra être suivie à votre rythme soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média tel que DVD, EDIPLAY, et avec un enseignant (vérifier les heures de présence de l'enseignant sur le tableau d'affichage) ou via internet (option d'achat d'accès PACKWEB)

La formation portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

En fonction de votre emploi du temps, vous venez au cours à votre rythme. Pensez à vérifier les jours, les horaires et les thématiques sur le tableau d'affichage ou sur notre site internet <https://www.flashconduite42.com>

Nous vous conseillons vivement de consulter le programme de formation préparatoire à l'examen code ETG et formation théorique tout permis (affiché dans nos locaux ou consultable sur notre site internet).

La formation théorique porte sur la connaissance des réglementations concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Nos cours de code durent 1 heure et sont dispensés de manière collective, dans les locaux de l'école de conduite, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Ils se déroulent en deux phases : un test de 40 questions, toutes corrigées ensuite par l'enseignant.

#### **La formation théorique porte sur :**

- La vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route
- Les effets dus à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite

- L'influence de la fatigue sur la conduite
- Les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée
- Les usagers vulnérables
- Les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs
- Les gestes de premiers secours
- Les précautions à prendre en montant et en quittant son véhicule
- Le transport d'un chargement et de personnes
- La réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule

### **Les cours thématiques**

Les cours d'une durée de 1 heure, seront dispensés dans les locaux de l'école de conduite, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité. Une ou deux thématiques seront traitées par heure.

L'enseignant anime sa séance à l'aide d'un tableau et d'un support « EDIPLAY » lui permettant d'accéder aux thématiques qu'il peut projeter comme support.

### **Les thématiques traitées sont les suivantes :**

- Les effets dus à la consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite
- L'influence de la fatigue et de la somnolence sur la conduite
- Les risques liés au chargement du véhicule et l'importance de la ceinture de sécurité
- Vitesse
- Distracteurs
- Réglementation spécifique sur l'arrêt et le stationnement
- Réglementation sur les règles de priorité

## **2 - PARCOURS PRATIQUE INITIALE**

Dans un premier temps vous apprendrez à maîtriser le maniement du véhicule Pour cela, vous utiliserez le simulateur et le logiciel STAR AE pour répéter et assimiler les bons gestes pour la maîtrise du véhicule.

Vous apprendrez ensuite à circuler dans des conditions normales en circulation en respectant la signalisation et les règles de priorité aux intersections.

Vous serez amenés à appréhender des situations plus difficiles (croiser, dépasser, conduire en déclivité, utiliser les voies rapides, conduire en situation d'intempérie...) et à partager la route avec les autres usagers.

Pour finaliser votre formation, vous apprendrez à suivre un itinéraire en autonomie, pratiquer les aides à la conduite, et pratiquer l'éco-conduite.

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- En ville
- En rase campagne
- Sur autoroute
- De nuit (leçons en hiver)

### **Des stages de conduite vous seront proposés :**

Ils consistent à partir en groupe de 2 élèves et un enseignant. Les élèves conduisent à tour de rôle sur une durée totale de 4 heures.

Avant de partir, les élèves préparent avec l'enseignant, l'itinéraire, le contenu, ainsi que les objectifs communs.

### **Des écoutes pédagogiques vous seront proposées :**

L'écoute pédagogique permet à l'élève qui ne conduit pas, d'observer, d'écouter les explications et les conseils de l'enseignant.

Il participe de manière active en faisant part de ses observations, de ses réflexions et de ses questions.

### **Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation**

- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul,
- Appréhender la route et circuler dans des conditions normales,
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers,
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

### **Chaque compétence et sous-compétences sera traitées en abordant les points suivants :**

- Le pourquoi,
- Le comment,
- Les risques,
- Les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève,
- Les pressions exercées par la société, telles que la publicité, le travail, ...
- L'auto-évaluation.

L'ensemble du programme de formation est détaillé dans le livret d'apprentissage et dans la fiche de suivi de chaque élève.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra prévoir un rendez-vous préalable avec vos accompagnateurs afin de vous délivrer l'attestation de fin de formation initiale pour pouvoir partir en conduite supervisée.



AUTO-ECOLE FLASH CONDUITE  
18 RUE DU 8 MAI  
42110 FEURS  
Tel : 04.77.27.14.30  
Agrément : E 13 042 0013 0

DAFFORT Jean-Jacques  
Tel : 06.73.36.35.64  
Mail : flash.conduite0086@orange.fr

Nom :  
Prénom :

### VOTRE PARCOURS DE FORMATION

Vous allez effectuer une évaluation à l'aide de notre simulateur.

Cette évaluation va nous donner une estimation du nombre d'heures nécessaires pour votre formation.

Néanmoins et compte tenu de l'avancement de votre formation, il pourrait apparaître qu'un certain nombre d'heures supplémentaires soient nécessaires pour acquérir les différentes compétences.

	EVALUATION	HEURES SUPPLEMENTAIRES SI NOMBRE HEURES SUPERIEURES A
COMPETENCES		
Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul	...H	...H
Appréhender la route et circuler dans des conditions normales	...H	...H
Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	...H	...H
Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique	...H	...H

